

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 mai 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 22 mai 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration faite à la presse par le Ministre libyen des affaires étrangères, Mohamed T. H. Siala (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Elmahdi S. Elmajerbi



**Annexe à la lettre datée du 22 mai 2019 adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de la Libye auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

[Original : arabe]

Communiqué de presse

Le Ministre des affaires étrangères du Gouvernement d'entente nationale, Mohamed Taher Siala, souligne que le communiqué de la troïka de l'Union africaine (Afrique du Sud, Égypte et Rwanda), publié le 23 avril 2019 à l'issue de la réunion au sommet qui s'est tenue au Caire, est truffé d'imprécisions et donne une image fautive de la réalité.

Le Ministère des affaires étrangères voudrait préciser à ce propos que ce qui a été qualifié « d'armée nationale » n'est ni partie à l'Accord politique ni issu de cet Accord, où sont représentés exclusivement la Présidence du Conseil, la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État, qui sont tous reconnus par la communauté internationale et donc les seuls représentants légitimes à l'échelon international.
